



Les moulins de La Jonchère

Autrefois nommé « étang de La Junchière », à quelques centaines de mètres des Petites Maisons, des Grands et des Petits Marmiers, sur l'ancien chemin de pèlerinage de Saint Jacques se trouve, dans son écrin de verdure, un étang plus que millénaire qui, naguère, alimentait en eau un moulin adossé à la chaussée et un autre, plus récent en aval.

Retenue et moulin seront, à l'origine, une création, réalisation et propriété d'un des évêques de Limoges vraisemblablement Rorice (Roritius) premier du nom ...

L'évêché en aura la propriété durant presque un millénaire, ainsi que d'une partie de La Jonchère, fief et châtelainie épiscopale.

Conjointement à la chrétienté une élite d'abbés et d'évêques, riches propriétaires terriens, propageront de nouvelles méthodes de culture et de nouvelles technologies dont les moulins à eau connus depuis l'antiquité ...

Il apparaît que le moulin situé en aval est de création plus récente. Le plus ancien est accolé à la chaussée et figure sur le cadastre Napoléon mais, de nos jours, n'est plus visible sur le terrain si ce n'est, lors de sécheresse, que l'on distingue l'emplacement des murs. C'est un quadrilatère de faible taille similaire aux moulins à « roudels » (à roue horizontale) ou à augets (souvent près des chaussées d'étang) tels que l'on peut en voir en divers lieux ; la possibilité qu'il est été reconstruit à une époque plus récente n'étant pas à exclure.

Plus en amont sur le ruisseau on peut voir un ancien bief indiquant qu'à un moment donné il y'avait là aussi un moulin, de même vers Les Brutines.

Étant donné l'importance de La Jonchère du onzième au quatorzième siècle, d'autres moulins devaient exister sur ces ruisseaux où, à cause de leur faible débit, seuls des moulins à « roudels » étaient les plus aptes à fonctionner, pour les moulins à augets, une retenue d'eau était nécessaire ainsi qu'un dénivelé afin que l'eau tombe sur la partie haute de la roue verticale.

Le moulin accolé à l'étang était un moulin « banal » dont useront les populations locales moyennant un péage .Il sera vendu à un particulier après 1789 comme bien national. Il est sis sur l'ancienne voie dite cultuelle empruntée par les pèlerins en provenance de Bénévent , La Courrière , le col de la Roche , La Cour , les Grands Marmiers puis continuant par les Petits Marmiers , le Cirier ou Sirieix (Valmatte où il y'avait une motte féodale) , Auziat , le gué du Dognon, Saint Léonard , etc. ...

Cet étang, autrefois très étendu, est en partie comblé par les alluvions charriées par le ruisseau de La Jonchère et celui, plus modeste, venant de La Borie.

Ses deux « queues », envasées et envahies d'une végétation aquatique dite de tremblants ainsi que de saules et d'aulnes, hébergent une faune aviaire très variée ainsi qu'amphibiens, reptiles, insectes et mammifères des zones de marais. Aperçue en 1999, la très rare et discrète loutre semble avoir souffert de la stupidité de quelque vaillant Nemrod ...

L'eau s'écoulant par le déversoir alimentait un bief, toujours visible sous les ronciers, desservant un moulin plus en aval à droite de l'antique chemin rejoignant l'église Saint Blaise aux Petits Marmiers en contournant le Puy du Moulin.

Dans un amoncellement d'arbres morts, de lierres et de ronces se voient encore les murs des bâtiments ainsi que les meules. Depuis le chemin dominant les ruines, on peut voir la configuration des lieux ; il paraît improbable qu'il y'ait eu un moulin à roue verticale, le manque d'eau en période d'étiage ne permettant pas une remontée rapide de la réserve de l'étang après les vidanges nécessaires pour actionner la roue, peut-être une roue à augets, la configuration du terrain permet de l'envisager. Il n'est pas nécessaire qu'il y'ait beaucoup d'eau avec le dénivelé, elle tombe dans les augets en haut de la roue verticale et l'entraîne ainsi ; à moins qu'il ne s'agisse aussi d'une roue horizontal à « roudels » (à cuiller comme une turbine). L'état des lieux ne permet pas de l'établir avec certitude. Le logement de la famille du meunier y était contigu ainsi que les dépendances y affairant. Un pont sur le ruisseau en dessous desservait un chemin remontant vers Les Landes autrefois.

Ces moulins d'antan servaient essentiellement à la mouture pour l'alimentation: le froment, le seigle, le millet, le méteil, le trémois étaient panifiables, et pour faire des galettes: le millet, le sarrasin et plus tard le maïs et les châtaignes. Ils y étaient transformés en farine, pour les châtaignes, ce n'était pas avec les meules à céréales car elles étaient trop pâteuses ainsi que pour les glands les années de famine. Il devait y avoir un genre de broyeur bien spécifique pour cela.

Il y'eut aussi des moulins à huile, peut-être les mêmes avaient-ils deux meules, le fourneau et le pressoir nécessaire: les faînes de hêtres, les graines de chanvre et de lin, le colza (navette) servirent pour l'éclairage.

*Il y'avait un moulin adossé à la chaussée de l'**étang du Verger**, de même type, ainsi que d'autres sur le ruisseau en bas des Fondelles (traces sur le terrain) et sur le ruisseau des Colles (au moins 4 sur 2 km) .Devant les rares traces, il est difficile de dire le type de moulin, mais il est aisé de voir qu'ils y'en avaient, antan ...*

Et s'il y'eut comme il est vraisemblable un moulin à pilon pour le chanvre, il n'y en a pas trace.

Après la ruine du moulin contre l'étang au cours du dix-neuvième siècle, puis celle du second en aval après 1930 (il servit encore durant la période 1940-1945) et le départ du meunier, les lieux ne verront que de rares promeneurs.

A proximité se trouvait un local abritant une pompe «à bélier» remontant l'eau du ruisseau au sommet de la colline, à la tour sise près de L'Ange Gardien. Elle restait en réserve dans un grand bassin servant de douves à la tour, et descendait par un aqueduc (où il est possible de passer courber) à la ferme de Valmatte et alimentait aussi les bassins et étang du château de Walmath.

Les terrains sont privés, mais les chemins publics. C'est réellement un lieu à découvrir en toutes saisons, et sans faire de bruit avec jumelles, peut-être une loutre est elle revenue à l'étang et au printemps le ballet des hérons nourrissant leurs petits dans la héronnière...

